



Index



Présentation



Démontage



A lire



Démineurs



Mitraille



Liens



Bonjour à vous,
la race
des Seigneurs



Cette page vous permettra de mieux nous connaître.....

Elle est dédiée :

- à ma famille, à mes amis, à vos familles et aux "Pros" du NEDEX et du MINEX....,
- mais aussi aux artificiers du Laboratoire Central de la Préfecture de Police de Paris (LCP),
- aux démineurs du service de déminage de la Sécurité civile (Sec-Civ),
- aux artificiers de la Police Nationale appartenant à la Sécurité Publique et à la Police Aux Frontières (PAF),
- et aux autres artificiers démineurs de France et de Navarre.....!



Coin's des démineurs de la Sécurité Civile
PPN signifiant "Priez Pour Nous"



Coin's de l'IABTI (*International Association of Bomb Technicians and Investigators*)

Grand bonjour à vous aussi, mes Amis de l'étranger :

- Les Belges du SEDEE / DOVO (**S**ection **E**nlèvement **D**estruction d'**E**ngins **E**xplosifs / *Dienst voor Opruiming en Vernietiging van Ontploffingstuigen*),
- Les techniciens en bombes du CCDB (**C**entre **C**anadien de **D**onnées sur les **B**ombes) de la **G**endarmerie **R**oyale **C**anadienne (GRC) de Gloucester, banlieue d'Ottawa (Ontario), capitale fédérale du Canada,
- les EOD militaires luxembourgeois et les artificiers du SDNE (**S**ection pour la **D**étection et la **N**eutralisation des **E**xplosifs),
- les artificiers IEDD du **S**ervice des **E**xplosifs (SE) de la police de la Principauté d'Andorre,
- et les Helvétiques du DSD de Genève (**D**étachement **S**pécialistes en **D**épiégeage), du GSD de Lausanne (**G**roupe des **S**pécialistes en **D**épiégeage), les EOD du Groupement de l'armement de l'armée suisse mais aussi à tous les autres services IEDD de la Confédération helvétique...



(photo de Ph. Poulet)

Toutes les guerres ont leurs héros que l'on honore, que l'on fête. Et c'est justice puisqu'ils sont morts pour que notre pays, la France, permette à ses habitants de vivre comme ils l'entendent dans la liberté retrouvée.

Mais les "après-guerre" sont sans gloire, comme si elle était consommée dans les combats meurtriers et libérateurs. Ces temps-là ne se racontent pas. Ils n'intéressent ni la presse, ni les gens. Et pourtant, ils ont eu et auront encore leurs héros, sans panache ni gloire, peu connus et à peine reconnus. Ce sont : les Démineurs.

Oui les démineurs...! Ils ont bien mérité de la Patrie. Ils sont morts pour assurer aux vivants la paix et une vie tranquille, en détruisant les délaissés des combats : les mines posées par toutes les armées pour piéger l'ennemi d'en face avançant ou reculant.

Les services de déminage civils (Sécurité civile, LCPP ou de la Police nationale) et militaires (les NEDEX) ont payé, payent et payeront encore un lourd tribut pour notre paix et notre liberté.

Ces "hommes de l'ombre", ces "oubliés" méritent amplement leur appellation de "héros sans gloire ni tombe".

L'appât du gain, qu'elles que soient les époques, est loin d'être la motivation du démineur. On a souvent décrit l'attraction exercée par les mines non explosées sur ceux qui devaient les désamorcer. Tous les témoignages le confirment : "Entre le démineur et la mine, il se crée comme un lien de dépendance, de fascination dû à la rage de comprendre du premier". Engin diabolique, produit de l'ingéniosité humaine, la mine doit être vaincue par l'habileté, l'intelligence...en un mot par une ingéniosité supérieure. Triompher d'une mine, d'une munition, c'est aussi triompher de soi-même, dompter sa peur, donner la preuve de son courage et risquer sa vie à chaque instant. C'est sur le terrain que le démineur s'attire le respect, la reconnaissance de toute une population. En neutralisant un engin explosif, il redonne la vie à un champ, une maison, un village tout entier.

On dit toujours d'eux :

"Qu'un bon démineur n'est pas un homme qui arrive à sa retraite mais un homme qui touche sa retraite et qui en profite pendant de longues années".

"qu'il doit être toujours humble et modeste vis-à-vis de lui-même et des autres et si la chance joue parfois un grand rôle dans leur travail, il faut aussi qu'il soit là au bon moment et au bon endroit".

Mais qui sont ces hommes de l'ombre ?

Détruire des engins explosifs, conçus pour donner la mort, ne sera jamais une opération anodine même pour les **spécialistes**.

La modestie de ceux qui, aujourd'hui encore côtoient le danger, n'est plus à démontrer. La rigueur, le calme, la patience et la maîtrise de soi, dont les démineurs font preuve, constituent leur meilleure protection. Les techniques peuvent évoluer, l'homme reste le moyen le plus efficace pour rendre inopérantes des armes de destruction parfois si sophistiquées que

L'on pourrait hâtivement les qualifier de diaboliques. Les artificiers-démineurs continueront longtemps encore d'exercer ce merveilleux et dangereux métier avec la discrétion, la sérénité et la même fierté dont étaient emprunts leurs anciens.

La question reste posée : qu'est-ce qui pousse ces hommes remarquables à poursuivre leur tâche alors qu'ils doivent sans cesse affronter la mort au milieu des dangers les plus terrifiants ? Ils vous diront, humblement, qu'ils ne font que leur travail mais les décorations, les témoignages ou autres documents de remerciements ou de félicitations qu'ils reçoivent montrent à quel point leur métier est hors du commun.

Difficile de dire ce qui les galvanisent encore de nos jours. Leur héroïsme soutenu demeure un des mystères et un des triomphes de l'esprit humain.

Ce qui frappe d'abord c'est leur gaieté et leur entrain au travail. En raison des risques qu'il comporte, le métier de démineur semble dépourvu de tout attrait et paraît réservé à des candidats ou à des originaux aimant tout ce qui intimide ou effraye les autres. Goût de l'aventure ? Rechercher des engins qui peuvent exploser sous vos pieds, manipuler des amorces, des détonateurs, des explosifs qui, l'espace d'un choc ou une étincelle peuvent se transformer en engins de mort, ce n'est pas là un sport de nature à satisfaire les tempéraments friands d'émotions fortes, inédites ou d'aventures.

Vous ne le savez peut-être pas mais les munitions (qu'elles soient nouvelles ou anciennes) ne sont pas accompagnées d'une **notice explicative** ou d'une fiche technique de démontage... hélas ! Alors c'est toujours le même dilemme, et ça dure depuis les années 1940-1945 : faut-il faire sauter l'engin sur place comme le prescrivent et le prévoient les règlements pour les nouveaux modèles de munitions ou risquer le tout pour le tout et essayer de démonter cet engin pour voir ce qu'il a dans le ventre ? La tentation est grande. et ils sont souvent tentés par cette périlleuse opération qui, si elle réussit, leur permettra d'enrichir leurs connaissances et leur savoir technique et d'épargner une, des dizaines, des centaines voire des milliers de vies humaines. Ils n'ont d'ailleurs quelquefois pas le choix, la destruction d'un engin ne pouvant pas toujours se faire sur place. Pour ces autodidactes, une seule chose importe : acquérir une science sûre. Rien ne vaut donc l'expérience même si elle peut coûter la vie à ceux qui la tentent.

Cette opération porte un nom : la *démilitarisation* ou le *démantèlement*, ce qui signifie que l'artificier-démineur doit rendre inopérante la munition, retirer toutes les **parties actives** (appelées les matières explosives) qu'elle contient comme les amorces, les détonateurs et les explosifs primaires et secondaires. La munition est dépecée, éclatée, démantelée jusqu'à la moindre petite vis. A l'issue de cette opération, elle n'aura plus aucun secret pour l'artificier-démineur, elle sera dite « non dangereuse » et fera l'objet d'un rapport ou d'une fiche technique.

La guerre a son lot de blessés et de morts, l'après-guerre aussi. Lorsque s'est tue la voix des canons, une autre guerre sournoise prend place, touchant cette fois des innocents : les engins non explosés continuent de blesser ou tuer, des enfants souvent, rendant inaccessibles des zones entières : villages, champs, forêts et créant une réelle **psychose de la mine**.

Il faut avoir vu ces pauvres enfants, gisant le corps ensanglanté, déchiqueté par une mine antipersonnel ou une grenade. Il faut avoir vu ces pauvres corps mutilés, enveloppés de pansements sur un lit d'hôpital, gémissant jour et nuit.

Le démineur est accueilli à bras ouverts par les populations et pour cause. C'est l'homme qui s'aventure là où personne n'ose mettre les pieds, qui prend en mains, retourne et manipule des engins inspirants à tous crainte, frayeur et désolation et qui redonne la vie à des villages entiers.

Mais il n'y a pas que les mines antipersonnel qui sèment la mort, il y a aussi les mines antichar, les pièges et autres engins. On retrouve des mines au bord des routes, ou parfaitement visibles dans des prairies après la fonte des neiges par exemple et paraissant totalement inoffensives parce qu'elles semblent sortir d'une fabrique ou d'un magasin tant elles sont "propres".

En plus des mines, il y a dans les champs, les bois, le long des routes, dans les ruisseaux et même plantés dans les mur des habitations des projectiles (obus, grenades, sous-munitions, bombes, roquettes ou missiles) non explosés. On trouve même des armes abandonnées, piégées par l'ennemi et dont la manipulation présente évidemment des dangers pour les profanes.

Tous ces engins abandonnés tentent la curiosité de petits et grands. Que d'imprudences sont commises par les jeunes qui veulent épater les copains ou les plus vieux qui veulent faire de la récupération. Ces apprentis-démineurs n'hésitent pas à dévisser des têtes d'obus (fusées) ou relever des mines parfois piégées provoquant ainsi l'irréparable. Quoi de plus effroyable qu'un ou plusieurs enfants foudroyés ou mutilés par l'explosion d'une munition, la douleur des parents terrassés par ce malheur qui les touche et que rien ne laissait prévoir. Ne sommes-nous pas en temps de paix ?

Quand ce n'est pas la fatalité qui s'en mêle. Dans une région qui a été ravagée par la guerre, où des tonnes de munitions sont encore enfouies dans le sol, il y a encore des agriculteurs qui sont blessés ou tués alors qu'ils travaillent dans les champs.

Sans parler de la psychose que ces événements créent, crainte de la mort que l'on sent embusquée un peu partout et qui surgit sans avertissement, sans pitié, broyant, mutilant, déchiquétant des corps pleins de santé et de vitalité.

Cette psychose, il n'y a qu'un **médecin pour la guérir : le **démineur**. Pour accomplir son travail, il doit connaître à fond la technique de son art, et savoir braver les dangers qui effrayent ceux qui ne sont pas comme lui familiarisés avec toute la gamme des explosifs et des engins qui tuent.**

De même que le guérisseur qui décèle et localise dans un organisme malade les agents mortifères pour les réduire à l'impuissance, ainsi le démineur va se pencher pendant des heures, des jours, des semaines, des années sur le sol tourmenté, accidenté et miné pour y repérer la présence de tous les engins des plus simples aux plus compliqués, dont la pression d'un pas d'homme, la légère traction ou le moindre mouvement fait instantanément jaillir la mort.

Travail incommensurable : malgré le matériel sophistiqué dont il

dispose, les étendues à nettoyer, déminer ou dépolluer sont immenses, le personnel est peu nombreux et les moyens financiers pas toujours à la hauteur. Des programmes d'action sont mis en place par des pays comme la France, l'Angleterre, l'Allemagne mais aussi les Nations unies par le biais **Mines Actions Centre (MAC** : Centre d'actions contre les mines). En parallèle, des compagnies privées et organisations non gouvernementales spécialisées dans le déminage offrent leurs aides financières, matériels ou personnels (démineurs, superviseurs, chefs de projets, etc..) pour permettre à des populations entières de reprendre rapidement une vie normale.

Pour les démineurs, une seule consigne : **SERVIR.**

Hommage

Vous le savez tous, ou du moins je le pense, un ami.....un Nedex nous a quitté en service commandé le mardi 3 avril 2001 pendant son mandat en Bosnie-Herzégovine.

Pour Lui comme pour Eux (nos autres disparus), je tenais à vous faire lire ces quelques lignes d'André Carbonel, lui aussi démineur français et contrôleur technique de déminage, mort pour la France, le 29 septembre 1949 à 60 ans en Tunisie. Quelques mois auparavant, il avait écrit ces quelques lignes :

POUR EUX...

Pour eux vous aviez ri de l'insigne macabre qui disait le danger et armé très souvent d'une pointe de sabre, vous aviez déminé !

Pour eux vous aviez su désamorcer la mine sans trembler de vos mains, pour que vienne plus tard sur ce sol de famine et le pain et le vin...

Pour eux vous aviez dit : "Ils seront sans angoisse sur ce qui fut miné et sans crainte, ils iront vers la mer qui délasse le labeur terminé !"

Pour eux vous aviez pris la pelle et la pioche, creusé profondément pour extraire de terre aussi lourde que la roche la bombe du tourment...

Pour eux vous aviez dû quitter votre famille, votre bien, votre ciel pour aller au pays où la lumière vrille où le sable est le fiel...

En eux vous aviez mis un Coeur, une parole, et un Espoir subtil !.. Leur coeur est desséché ; leur parole s'envole éloigné le péril !

Pour eux vous avez fait, sacrifice suprême, le don de votre corps qui fut déchiqueté ou réduit à l'extrême... Est-il plus triste sort ?

Dans le coeur des vivants, coeur plus dur que la pierre, votre image n'est plus, ô Morts ! Morts qui reposez sur ou sous la terre, Amis qui n'êtes plus !...

A. Carbonel (juillet 1949)

Tiré du livre "les Oubliés" de Jean Reig

🇫🇷 Les unités de déminage françaises

🇫🇷 Le Laboratoire Central de la Préfecture de Police



Le Laboratoire Central de la Préfecture de Police de Paris (LCPP) **fondé en 1878** est organisé et ouvert au public par l'ordonnance préfectorale du 10 février 1881. Il constitue un organisme scientifique d'études, de prévention et de contrôles placé sous l'autorité du préfet de police, spécialisé dans les questions intéressant la sécurité et la salubrité de la population de Paris, des Hauts-de-Seine, de la Seine-Saint-Denis et du Val-de-Marne.

Dans le cadre de cette mission générale, le Laboratoire est chargé :

- d'enquêtes techniques et d'interventions d'urgence (permanences générales et permanences des explosifs. Ces deux permanences, réservées aux services de police et de secours, fonctionnent tout au long de l'année, 24 heures sur 24. Toute demande d'intervention doit transiter par la salle d'information et de commandement de la Direction de la sécurité publique) ;
- d'analyses, de contrôles et d'études en chimie, physico-chimie, électricité, explosifs, pollution et radioactivité ;
- d'examens sur dossiers et de contrôles sur sites d'installations techniques ;
- de conseils auprès du préfet de police et des administrations.

Le Laboratoire central est structuré en quatre services scientifiques basés à Paris :

- le service de la chimie analytique ;
- le service d'électricité et d'inspection des établissements recevant du public ;
- le service des explosifs ;
- le service des pollutions.

Le service des explosifs :

Il a une mission d'intervention, de prévention, d'analyse et de conseil dans le domaine des substances explosives et incendiaires :

la permanence des explosifs : chargée de tous les problèmes liés à la mise en œuvre de substances explosives, elle participe en liaison avec la permanence générale :

- à la reconnaissance, neutralisation, enlèvement et destruction éventuelle de tout objet ou paquet suspect de renfermer des engins explosifs ou incendiaires, découverts sur la voie publique ou signalés à l'intérieur de locaux ;

- à la reconnaissance, neutralisation, enlèvement et destruction de toutes munitions (obus, grenades, bombes d'avion, cartouches, etc.) découvertes sur la voie publique ou signalées chez des particuliers ;
- à la mise en oeuvre de moyens spéciaux adaptés à la manipulation d'objets dangereux ou en ambiance hostile (nucléaire, biologique ou chimique) ;
- aux interventions et enquêtes en cas d'attentats, à la demande des services de police et de la brigade des sapeurs pompiers de Paris (BSPP) ;
- aux visites de sécurité à l'occasion des déplacements du président de la République ou de hautes personnalités.

Les analyses :

- réalisation d'analyses sur des prélèvements effectués d'une part sur les lieux d'attentats et d'autre part sur les lieux d'incendie, à la suite soit d'enquêtes techniques réalisées par la permanence générale, soit à la demande directe de l'autorité judiciaire.

Les contrôles et essais :

- contrôle de dépôts de cartouches et d'artifices et des spectacles pyrotechniques (feux d'artifices) ;
- essais de matériaux et éléments de construction en vue de leur classification selon leur comportement au feu ;
- essais de matériaux en vue de préciser le danger présenté par les gaz et fumées lors d'incendies, du point de vue de leur opacité et de leur toxicité ;
- études et recherches sur les poudres et explosifs, les incendies et le comportement au feu des matériaux ;
- essais de tir sur des matériaux de protection (vitres, blindages).

Cette permanence est assurée par le directeur, le directeur adjoint, l'ingénieur en chef du service des explosifs, les ingénieurs et **les 16 artificiers** de la section intervention de ce service (4 postes en plus pour l'année 2002).

■ La Police Nationale



Les artificiers de la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN)

En 1972, du fait du développement des actions terroristes sur le territoire national, la Police nationale décide de former ses démineurs, en même temps que les démineurs de la Sécurité Civile, à la détection, l'enlèvement et la neutralisation des colis ou engins suspects. Le corps des artificiers-démineurs de la Police Nationale est de **153** fonctionnaires répartis sur **20 sites**.

La Sécurité publique

Sept sites sont sous la responsabilité de la Sécurité publique : Ajaccio et Bastia en Corse, Bayonne, Marseille, Nice, Toulouse, Strasbourg.

La Police Aux Frontières

Treize sites sont sous la responsabilité de la PAF dans les aéroports de Bastia, Ajaccio, Orly, Roissy, Lyon, Nice, Marseille, Lille, Strasbourg, Toulouse, Bordeaux, Bâle-Mulhouse et le Lien Fixe Transmanche à Coquelles (tunnel sous la Manche). Ce service opère aussi bien dans le sud-ouest de la France, en Corse ou à Strasbourg, que sur des points stratégiques comme à Calais avec le tunnel sous la Manche ou encore dans les aéroports.

Depuis le **1^{er} octobre 2001**, en Basse-Normandie, aux portes de Rouen, à moins d'une heure de Paris, l'école nationale de la police de Oissel accueille les formations des artificiers de la Police nationale. La première promotion a pu profiter de ce site particulièrement adapté puisqu'à l'origine y était implanté le **71^{ème} régiment du Génie** de l'armée de terre, disposant notamment de soutes à explosifs, polygone de tir et plateau technique d'entraînement.

L'ex-71^{ème} RG possédait déjà des démineurs militaires du **Groupe Régional d'Intervention NEDEX (GRIN)** entre la fin des années 1970 et le début des années 1990. Ce GRIN se fit remarquer en France lors de la vague d'attentats sur Paris en 1986 (il fut alors détaché auprès de la préfecture de Bobigny avec les GRIN du 1^{er} RG de Strasbourg et celui du 4^{ème} RG de La Valbonne) mais aussi en opérations extérieures comme au Liban et en ex-Yougoslavie. Actuellement, cette région possède un centre de déminage de la direction de la Sécurité Civile.

Mais l'histoire ne s'arrête pas là puisque le **9 juin 1944**, dès son arrivée sur le sol français, le gouvernement provisoire décrète la création de la troisième région militaire dont le centre devait être Rouen. Puis, au cours du mois d'août 1944 fut mise sur pied une compagnie composée de jeunes volontaires qui voulaient s'engager aux côtés des Alliés. Les recruteurs leur proposaient une place dans une compagnie de génie d'assaut, nom héroïque qui les firent rêver. En fait d'assaut, il s'agissait de mines. Certains s'étaient engagés pour se battre contre les Allemands et libérer la France et pourquoi pas atteindre Berlin. Ils furent surpris d'avoir à lutter contre un ennemi sans visage et sournois..les mines. Ces hommes furent parmi les premiers démineurs militaires français. Six sections composèrent la 1^{ère} compagnie dont l'acte de naissance officielle date du **29 août 1944**. Elles étaient entièrement dotées par l'armée anglaise qui fournit le 12 septembre les premiers uniformes des nouveaux soldats démineurs. Jusqu'à leur démobilisation après **mai 1945**, ces démineurs resteront "en anglais". Seuls signes distinctifs : d'un côté l'écusson de déminage - grenade jaune à cinq branches sur fond noir et de l'autre côté, l'insigne de la 1^{ère} division française libre. Le 15 novembre de la même année, une deuxième compagnie vit le jour et

forma le 3^{ème} bataillon sous le commandement du capitaine de Feraudy.

L'objectif final de cette implantation est la création d'un centre national de formation d'artificiers de la Police nationale qui conseillera et assistera les différentes directions relevant de la Direction générale de la police nationale (DGPN) afin de renforcer la lutte contre les activités de sabotage et de terrorisme par engins explosifs improvisés.

Pour l'année 2000 : 117 des 179 attentats ou tentatives d'attentats réalisés sur le territoire national ont été traités par les artificiers de la Police nationale. Plus de 6 900 interventions sur objets ou colis suspects et 4 224 missions faites dans le cadre de la sécurisation de voyages officiels et traitements des alertes à la bombe. Ce service a récupéré et détruit plus de 610 kilos de substances explosives.

Fin du semestre 2004, les artificiers de la police nationale changent de statut et basculent pour la plupart comme artificiers au sein de la Sécurité civile. Ils restent quand même au sein du ministère de l'Intérieur. **Fin d'une épopée mais commencement d'une nouvelle aventure pour ces hommes de l'Ombre.**

➤ La Sécurité Civile



Par ordonnance du **21 février 1945**, la Direction du déminage est créée pour prendre en charge la mission de recherche, l'enlèvement et la destruction des mines et pièges de guerre placés sur le territoire de la métropole. Au lendemain de la guerre, les surfaces piégées s'étendent sur près de **5 000 kilomètres carrés**.

En 1947, l'opération dite de dépollution (désobusage-débombage) s'effectue après l'élimination des grands champs de mines, la destruction d'autres engins de guerre devenait possible, certains remontant aux conflits de 1914-1918 voire de 1870-1871. Cette mission s'est poursuivie au rythme moyen de 1 000 tonnes de munitions par an jusqu'aux années 1980. Actuellement, cette activité représente environ **12 000 interventions** par an au cours desquelles 500 à 800 tonnes de munitions sont ramassées.

Fin 1947, les travaux de déminage proprement dits sont terminés. Le bilan des deux années de travail est de :

475 000 hectares déminés, **13 millions de mines** et 16 millions de munitions diverses sont neutralisées ou détruites ;
592 démineurs et **3 000** prisonniers de guerre ont trouvé la mort, 800 démineurs ont été grièvement blessés dans l'exercice de leur fonction.

Depuis 1964, les démineurs assistent les fonctionnaires de police dans leurs missions de reconnaissance des lieux visités par le président de la République et les hautes personnalités françaises et étrangères ainsi que dans les manifestations culturelles et sportives importantes. Chaque année, ils participent ainsi à près de 300 voyages officiels.

En 1965, le Service de déminage intervient dans la lutte contre les engins explosifs improvisés (EEI) ou contre le terrorisme. Il assure la détection, l'enlèvement, le désamorçage ou la destruction des objets suspects. **15 à 20 000 objets** sont ainsi traités chaque année dont 2 à 5 % qui contiennent effectivement des explosifs. Au cours de toutes ces missions, les **100 véhicules** du déminage parcourent chaque année près de **2 500 000 kilomètres**.

Actuellement, les centres de déminage de la Sécurité civile sont gérés par le ministère de l'Intérieur et dépendent de la Direction de la sécurité civile.

Le bureau de déminage s'articule autour de trois structures :

- une structure administrative (budgets, gestion des personnels et aspects réglementaires) ;
- une structure technique (infrastructures, matériels, équipements, nouvelles techniques d'élimination des munitions, plans de formation interne, etc.) ;
- une structure opérationnelle qui coordonne l'activité des démineurs.

On compte 18 centres de déminage en France dont 2 outre-mer (Guyane et Guadeloupe) et six antennes de déminage sur le territoire, ce qui représente un peu plus de 140 spécialistes.

617 démineurs volontaires sont morts en service commandé dont 12 décès entre le 19 juin 1985 et le 18 juillet 1990.

Chaque centre de déminage intervient dans sa zone de compétence. Les interventions sur les munitions anciennes sont réalisées pendant les heures ouvrables, sauf cas d'urgence mettant en danger la sécurité des populations. Les interventions sur engins explosifs improvisés (EEI) ou la sécurité des voyages officiels sont effectuées par huit centres assurant une permanence 24 heures sur 24. Un hélicoptère de la Sécurité civile est mis si nécessaire à la disposition de l'équipe engagée.

La formation de ces artificiers-démineurs se fait aussi bien en banlieue parisienne que dans le sud-est de la France.

■ Les Nedex



Les groupes régionaux d'intervention NEDEX (Neutralisation, Enlèvement, Destruction des Explosifs) sont des groupes militaires appartenant aux trois armées (terre, air et marine nationale), à la Direction générale de l'armement (DGA) et à la Direction centrale des constructions navales (DCN) gérés par le ministère de la Défense. Ils sont répartis sur tout le territoire français mais aussi dans les DOM-TOM (Martinique, Guadeloupe et Réunion) et dans les territoires d'outre-mer (Polynésie française et Nouvelle-Calédonie). On retrouve également deux groupes à l'étranger : sur le territoire de Djibouti et au Sénégal. Ces GRIN interviennent uniquement sur les domaines et zones militaires mais peuvent aussi intervenir en secteur civil sur réquisition des autorités civiles.

Leur centre de formation, l'Echelon central NEDEX / EOD, appelé aussi l'ECN, créé en 1973, se trouve en banlieue parisienne à Villacoublay. L'EC NEDEX forme tous les artificiers-démineurs des armées mais peut également instruire des personnels du ministère de l'Intérieur (RAID, LCPP) ou d'armées étrangères.

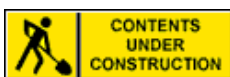
La principale mission des GRIN est l'Intervention sur les Engins Explosifs Improvisés (IEEI : colis ou véhicules piégés, bombes de fabrication artisanale, etc...) dans le cadre de la lutte contre le terrorisme et l'Intervention sur toutes les Munitions et Explosifs (IME) existants et retrouvés un peu partout dans le monde.

L'échelon central NEDEX, en corrélation avec certains services des ministères de la Défense, de l'Intérieur et de l'Industrie, fait maintenant partie du plan gouvernemental Piratome prévu en cas de terrorisme nucléaire, biologique ou chimique. En cas d'intervention sur un engin artisanal de ce type, leur sécurité est assurée par le RAID.

Ces missions IEEI ou IME sont réparties sur tout le territoire français et à l'étranger :

- en France, les artificiers-démineurs interviennent principalement sur le domaine immobilier de la Défense (terrains militaires, bases aériennes ou navales, etc.) mais ils peuvent également intervenir dans le domaine civil sur demande des autorités civiles ou pendant la mise en place du plan Vigipirate. Ce fut le cas lors des vagues d'attentats qui touchèrent la capitale en 1986 puis en 1995 mais aussi lors de grandes manifestations comme la coupe du monde de football en 1998, le passage de l'an 2000, les différents sommets de chefs d'Etats en France mais aussi après les attentats antiaméricains du 11 septembre 2001;

- à l'étranger, les groupes NEDEx sont intervenus dans différents pays pour des missions de courtes durées (de quatre à six mois) lors de mandats au profit de la France (Epervier et Manta au Tchad), de l'ONU en tant que casques bleus (FINUL, APRONUC, UNMBiH, UNAVEM, etc.), de l'OTAN (IFOR, SFOR, KFOR) et dernièrement dans les MAC (Mine Action Centre, centre d'action contre les mines) en Angola, en Bosnie ou République serbe de Bosnie au profit du Haut Commissariat aux Réfugiés (HCR). Ils sont intervenus au Liban et au Tchad pour la première fois dans les années 1982/1983, puis au Pakistan (opération Salam), en Mauritanie, lors de la guerre du Golfe, au Cambodge, en Angola, en Somalie, au Rwanda, en Bosnie-Herzégovine et au Kosovo mais aussi en Albanie, en Egypte, en Centrafrique et actuellement en Afghanistan. Albanie, en Egypte, en Centrafrique et actuellement en Afghanistan.



C'est quoi un NEDEx ?

Une étude sur les Nedex a mis à jour des compétences et des qualités jusqu'alors insoupçonnées chez ces drôles de passionnés.

Pour le Nedex, la vie est insupportable sans aventure. Il recherche sans cesse des situations ou des tâches difficiles qu'il pourra résoudre avec ambition et esprit guerrier. Plus ce sera difficile, mieux cela vaudra.

Le Nedex est un être incroyablement attractif qui possède une attirance presque magique envers les mines, munitions et explosifs en tous genres. Néanmoins, il ne se rend pas la vie facile pour ses exigences très prononcées. Le Nedex a souvent des difficultés à être satisfait car il attend beaucoup des missions de déminage et de dépollution à l'étranger.

En intervention, il cherche à atteindre son but avec intelligence parfois même avec malice. Il s'engage corps et âme dans son travail, à condition qu'il lui plaise et qu'il puisse travailler en engageant toute son énergie. Il aime qu'on l'admire en faisant beaucoup de louanges, et possède de nombreuses relations.

Mais le Nedex est une personne solitaire, n'ayant pas le contact facile. L'amitié du Nedex est profonde et vraie mais rare. Il existe peu de gens auxquels le Nedex fait confiance.

La plus belle qualité qui caractérise un vrai Nedex est sa **franchise** et son **intégralité absolue**.

D'après cette étude, on leur attribue les qualités suivantes : courage, franchise, intégrité, optimisme, générosité, charme, hospitalité, ambition, force, raison claire et analytique, autorité, goût,

caractère extraverti, éloquence et fiabilité.

Les qualités plutôt négatives que l'on appelle défauts ont rarement été remarquées : besoin de pouvoir, incapacité de faire des compromis, indépendance, despotisme, insubordination, folie des grandeurs, caractère hautain, impatience, intolérance et fierté.

Les Nedex possèdent un grand intérêt pour tout ce qui est matériel qui brille. Ils aiment voyager. Incorruptible et ambitieux, il suit ses buts de façon décidée et dépourvue de compromis.....

(extrait de l'intergrin n°3)

Notre leitmotiv :

"Munition ou engin inconnu, touche à ton cul....."

Les coin's



Les "**Pièces NEDEX**" (voir ci-dessus) ou "**Coin's EOD**" (appellation internationale, ci-contre) sont une médaille de reconnaissance d'un diamètre de 4 cm pour les artificiers-démineurs du monde entier.



NB : "**Coin**" se prononce "**Cogne**"

Chaque EOD ou NEDEX possède sa pièce personnelle qui est numérotée pour les Français ou nominative pour les étrangers. Quelques privilégiés français ont aussi leur "**Coin**" nominatif (offert par un homologue étranger). En France, le numéro du "**Coin**" est tiré au sort par le démineur lui-même à l'Echelon Central NEDEX / EOD (ECN). Tous les artificiers peuvent se le procurer auprès de la "**Coop**" de l'EC NEDEX.

Le numéro 1 est le "**Coin**" permanent de l'ECN / EOD ou la "**French I.E.D.-E.O.D. Academy**". Les numéros 2 à 20 ont été attribués par tirage au sort aux artificiers affectés à l'époque à l'ECN.

De plus en plus, les artificiers NEDEX signent leur courrier ou message par : "**Compos Sui**" ou "**CS**" suivi de leur numéro personnel. Ma signature est : "**Compos Sui n° 6**" ou "**CS 6**".

"**Compos Sui**" est une locution latine qui signifie : "**Maître de soi**". Pour nous, les NEDEX, cette locution indique : "**Dans toutes les circonstances, l'artificier reste compos sui**".

A ce jour, les démineurs qui possèdent ce "**Coin**" sont de diverses origines comme les personnels du LCPP, de la Sécurité Civile, de la Police

nationale, de la gendarmerie (EPIGN, GSPR, GIGN, IRCGN), de la BSPP (pompiers de Paris), de la Direction du Renseignement Militaire, des G.P.D. de la marine nationale (Groupe Plongeurs-Démineurs) mais il y a aussi quelques étrangers comme le canadien Bernard B., l'autrichien Gregor W. ou les Suisses, Patrick T. et Jean-marie S. du DSD de Genève.

NB : Si vous souhaitez apporter un complément d'information sur ce qui

suit n'hésitez pas à me laisser un *E-mail* . Par avance merci.....

Tradition

Le défi du "*Coin*": lorsqu'un EOD / NEDEX présente son "*Coin*" devant un ou plusieurs artificiers, quels que soient le lieu et le moment, ceux qui ne peuvent le présenter en retour offrent à boire aux autres. Mais si tous les artificiers présents le montrent, celui qui a lancé le défi paye une tournée générale.

Avis de recherche

Les numéros sans nom : 025, 093, 102, 112, 115, 125, 140, 148, 223, 231, 267, 317, 332, 353, 355, 384, 385, 388, 391, 397, 405, 407, 420, 425, 428, 450, 462, 467, 474, 479, 481, 483 et 489.

Si vous connaissez quelqu'un possédant un de ces numéros, faites nous

le savoir en me laissant un message sur mon



 **Les nouvelles de.....par le monde**



Copyright (c) janvier 2002. Yoda, Compos sui n° 6. Tous droits réservés.

timoonvrs@wanadoo.fr